



DATES A RETENIR

- Grand Loto de l'ALPE
samedi 4 février - Salle du Mancès
accueil à partir de 19h00 - début des jeux 20h30
- Théâtre
« *Panne Hic* » comédie en 3 actes
samedi 4 février - 20h00 - Salle Polyvalente
- Marché fermier
(Reprise après trêve hivernale)
samedi de 9h00 à 12h00 - Parking de la Ronchère
- 4 et 18 février
- 3 et 17 mars
- Heure du conte
mercredi - Bibliothèque Municipale
- 8 février de 14h30 à 15h15
- 7 mars de 16h30 à 17h15
- Rendez-vous du Développement Durable
Visite du PC circulation de la GUGN
mercredi 8 février - Nancy
- Animations jeunesse
(Enfants de 6 à 14 ans)
du 13 au 17 février - Complexe Sportif du Mancès
- Permanence du chargé de mission de la
Base aérienne 133 Nancy-Ochey
mercredi de 14h00 à 16h00 - Hall de la Mairie
- 22 février
- 28 mars
- Carnaval - Défilé costumé
(organisé par le CMJ des jeunes)
samedi 10 mars - à partir de 14h00

AU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations du 23 janvier 2012

DECISION DE SURSEOIR AU PROJET DE CREATION DE LA ZAC DES GRANDS JARDINS

Les études préparatoires menées par la commune avec un cabinet d'architecte urbaniste et un cabinet juridique et financier avant de décider de la création d'une ZAC sur le site des « Grands Jardins », ont mis en évidence, pour garantir un équilibre financier de l'opération, la nécessité de créer un nombre de logements trop important.

Cette contrainte est incompatible avec les engagements pris par le Conseil Municipal qui souhaitait, pour ce site particulièrement riche au niveau environnemental, un aménagement orienté éco-quartier et sans engager les finances de la commune.

Le Conseil Municipal décide de surseoir à la création de cette ZAC et de retravailler sur un autre projet pour accueillir des familles avec enfants afin d'éviter la fermeture de classes.

ADHESION AU PROJET DU GRAND NANCY SUR L'ÉVÈNEMENT « RENAISSANCE NANCY 2013 »

Ce projet « Renaissance Nancy 2013 », d'une grande ampleur, a pour ambition de faire découvrir ou redécouvrir cette riche période de notre passé et d'en saisir toute la modernité à travers de nombreuses manifestations de qualité, déclinées sous la forme d'exposition, de découverte du patrimoine et de fêtes.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet. Ainsi les manifestations organisées dans la commune par les associations et le Comité des Fêtes pourront s'inspirer de cet évènement.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR UNE PARCELLE SITUEE CANTON BOIS LE DUC

La commune est propriétaire de parcelles situées à côté de la parcelle cadastrée AM 197 de 290 m² au Canton Bois le Duc qui est en vente, le Conseil Municipal décide d'y exercer son droit de préemption urbain. Une estimation sera demandée au service « Evaluation Conseil (ex Domaines) ».

MISE EN PLACE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal vote la mise en œuvre de la TA (Taxe d'Aménagement) et porte son taux à 5% pour s'aligner sur les autres communes de la Communauté Urbaine. Cette taxe a vocation à remplacer diverses autres taxes dont la TLE (Taxe Locale d'Équipement) en application dans la commune depuis 1969. Les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant de prêts aidés de l'État (PLAI, PLUS, PLS, PLSA) seront exonérés.

ARRÊTS BUS RD570 - DEMANDE DE DEPLACEMENT ET CREATION.

Pour assurer la sécurité des usagers des lignes 115 et 139 des bus qui circulent sur la RD570 et qui desservent à la fois Houdemont et une partie de la ZAC Nancy-Porte-Sud, le Conseil Municipal demande au Grand Nancy de rapprocher l'abribus actuel à proximité de l'entrée de Houdemont (Pont du Maréchal Juin) et de créer un nouvel arrêt près du giratoire des Erables dans le sens Nancy-Ludres avec aménagement d'un passage protégé pour piétons.

Autres informations

JOURNAL ELECTRONIQUE

Pour compléter les outils d'informations de la Ville, un panneau lumineux, dédié à afficher les communiqués et les informations de la commune, est maintenant installé au carrefour de la rue de la Gare et de la rue du Poncel.

Ce nouveau média permet, en temps réel, de porter à la connaissance des Houdemontais des événements importants qui ont lieu dans la commune. Il pourra aussi annoncer les grandes manifestations d'intérêt public organisées par les associations culturelles et sportives de la Ville de Houdemont.

MEDAILLE DE VERMEIL

Lors de la Cérémonie des Vœux du Maire, Marc Naudin a reçu la médaille Vermeil pour 30 années de service. Marc Naudin est entré aux Services Techniques de la Ville en 1980 comme agent d'entretien.

Aujourd'hui, avec le grade d'agent de maîtrise, il assure le gardiennage du complexe sportif du Mancès.



DIVERS - INFOS - DIVERS

Développement Durable

Le 27ème Rendez-Vous du Développement Durable nous entraînera vers le PC de Circulation du Grand Nancy le :

Mercredi 8 février 2012, 17h30 à Nancy

Sur place, les visiteurs seront accueillis par Claude Jacquemin, responsable du Service Circulation, qui leur fera découvrir le Centre de Régulation du trafic automobile et des trams.

Le nombre de places étant limité, il est donc nécessaire de s'inscrire et de préciser votre choix de transport pour vous rendre au rendez-vous :

- soit à 17h00 devant la Mairie de Houdemont pour organiser le covoiturage,
- soit directement à 17h30 à Nancy devant le 40 de la rue de Mon Désert.

Le retour à Houdemont est prévu vers 19h30.

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Houdemont 03 83 56 21 22



Animations

Loto de l'ALPE

L'Association Locale des Parents d'Elèves, organise son traditionnel Super Loto :

Samedi 4 février 2012

Complexe sportif du Mancès

Accueil à partir de 19h00 début des jeux 20h30

Nombreux lots, buvette et restauration sur place

Réservations : 03 83 56 22 40

VOTRE MESSAGER

N'oubliez pas que vous pouvez consulter tous les numéros parus depuis janvier 2001 sur le site :

<http://houdemont.fr>